

# **DRC-4776 – Infractions contre la personne et contre les biens**

**Me Simon Pelletier**

**Hiver 2023**

## **Description du cours**

Ce cours est consacré aux différentes infractions criminelles qui se retrouvent dans le Code Criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Les infractions seront analysées en fonction des lois applicables ainsi que de la jurisprudence récente.

Le contenu du cours sera divisé en trois volets distincts, soit :

- 1) Les infractions contre la personne. Dans ce premier volet, diverses infractions seront analysées, notamment les infractions de voies de fait, les crimes sexuels, les homicides, les infractions en matière de conduite automobile...
- 2) Les infractions contre les biens. Ce second volet sera consacré aux diverses infractions contre la propriété qui se retrouvent au Code Criminel, notamment, en matière de vol, de méfait, de recel, d'effraction et de fraude.
- 3) Les infractions en matière de drogues : Ce dernier volet sera consacré aux infractions relatives aux stupéfiants qui se retrouvent dans la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et la Loi sur le cannabis. Y seront étudiées la possession, le trafic, la possession en vue d'en faire le trafic, l'importation, l'exportation et la production.

## **Objectif du cours**

Ce cours vise à enseigner aux étudiants la théorie relative aux infractions criminelles. L'objectif est que les étudiants maîtrisent les concepts relatifs aux infractions criminelles et qu'ils puissent les appliquer.

## **Méthode d'enseignement**

Ce cours est dispensé de manière magistrale.

## **Méthode d'évaluation**

- Examen intra-semestriel valant 30% de la note et non-préjudiciable. L'examen est à livres ouverts. Durée 2 heures.
- Examen final valant 70% de la note. L'examen portera sur l'ensemble de la matière et est à livres ouverts. Durée de 3 heures.

## Principaux instruments de travail

- Code criminel 2023. Les étudiants peuvent choisir l'édition de leur choix, qu'elle soit annotée ou non.
- Du matériel sera mis sur le portail Brightspace et devra être lu par les étudiants avant les cours. Le recueil habituellement en format papier sera donc numérique pour ce cours.

Les instruments suivants sont facultatifs. Les étudiants peuvent se procurer ces outils dans le but d'approfondir la matière.

- 1) GRONDIN, R., Les infractions contre la personne et contre les biens, 7<sup>e</sup> édition, Montréal, Éditions Wilson & Lafleur, 2012
- 2) BERGERON A-C., Volume 13 - Droit pénal : infractions, moyens de défense et peine, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2022